



Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, faite à Paris, le 17 juin 1994 – Adhésion du Canada.

Il résulte d'une notification du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies qu'en date du 21 décembre 2016, le Canada a adhéré à la Convention désignée ci-dessus, qui entrera en vigueur à l'égard de cet État le 21 mars 2017, conformément au paragraphe 2 de l'article 36 de la Convention.

